

Point au 28/01/2017 sur les groupes du Réseau "Sortir du nucléaire"

Vous trouverez, affichées dans la salle d'AG, la liste complète de tous les groupes membres et la liste de tous les groupes adhérents ainsi que la liste des inscrits à l'AG, des votants et des pouvoirs. Vous trouverez ci-dessous un point plus exhaustif des groupes membres et adhérents au 28/01/2017.

Groupes membres signataires de la Charte : 912 groupes

Depuis 2011, les groupes ayant reçu au moins 3 courriers auxquels ils n'ont pas donné de réponse (adresse invalide retournée par la poste) sont retirés de la liste des groupes présentés sur notre site. Depuis 2011, ce sont 53 groupes qui ont donc été retirés de la liste.

Nouveaux groupes membres du Réseau (signataires de la Charte) depuis la dernière AG : 11 groupes dont 4 groupes adhérents (soulignés).

SEBRA Sauvegarde De l'Environnement en Pays Rabastinois (81), ATPTS Association Tchadeinne pour la Promotion du Tourisme Social (Tchad), EFFET DE SERRE TOI-MÊME ! (76), Compagnie REVAGES (59), COMITE LOCAL DU PAYS DE BREST DU PARTI DE GAUCHE (29), LE LIEVRE DE MARS ET L HERBE FOLLE (07), AUX ACTES CITOYENS (64), CARACOL 26 (26), Compagnie CHORAME (38), EELV HERAULT LITTORAL (34), EELV GATINAIS (45).

Groupes supprimés du fichier : 30 groupes

30 groupes supprimés de la liste des groupes en 2016. 15 pour cause de dissolution. Parmi ces 15 groupes 4 étaient spécifiquement antinucléaires. 15 groupes ont pris la décision de quitter le Réseau. Parmi ces 15 groupes 11 étaient spécifiquement antinucléaires.

Groupes membres adhérents (à jour de cotisation à la date de l'AG) : 200 groupes

Il est à noter que chaque année une dizaine de groupes nous écrit pour nous préciser vouloir rester membre, soutenir notre action mais ne pas être en mesure de ré adhérer faute de moyens.

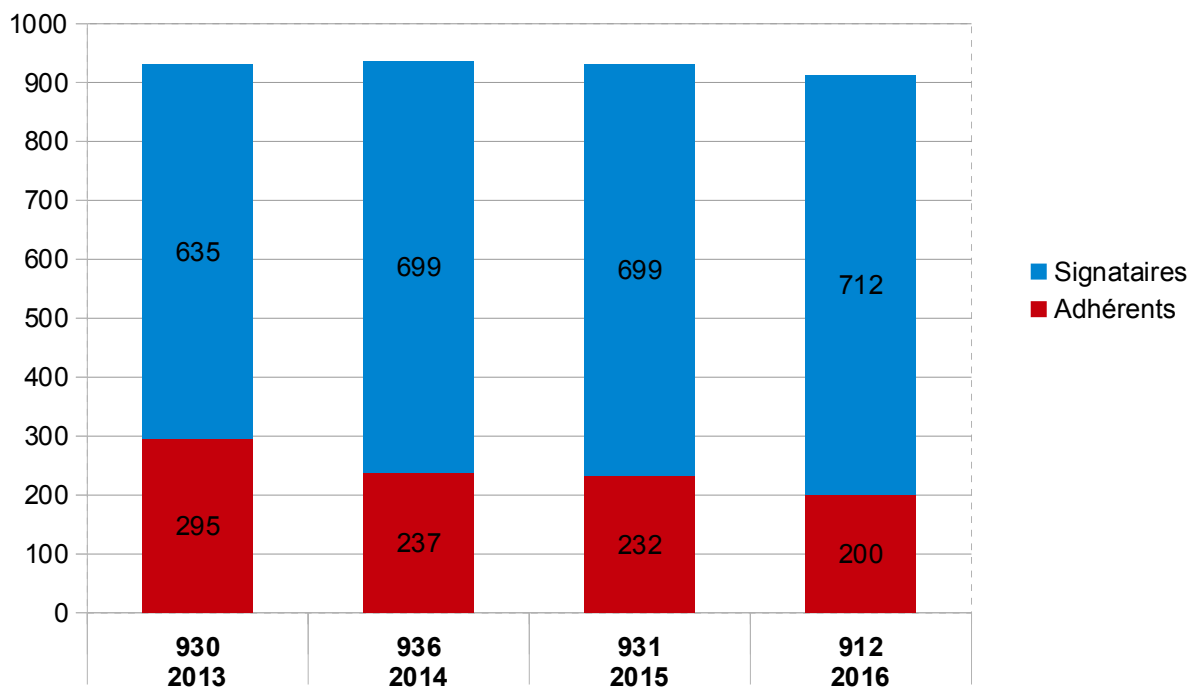
Cette année, une relance téléphonique des groupes adhérents 2015 par région a été effectuée par les administrateurs ce qui a donné lieu à de nombreux échanges entre les membres du CA et les groupes locaux.

Montant total des cotisations des groupes :

2011 : 9350 €	La variation de la somme totale des cotisations versées par les groupes adhérents est imputable en premier lieu à la variation du nombre de groupes adhérents. On note cependant que les montants ne suivent pas exactement l'évolution du nombre de groupes adhérents observée dans le graphique ci-dessous. Cela s'explique également par une modification des tarifs d'adhésion n'incluant plus d'office, la notion d'abonnement :
2012 : 17 480 €	
2013 : 18 430 €	
2014 : 11 750 €	
2015 : 13 840 €	
2016 : 7971 €	

l'abonnement à la revue n'est désormais plus intégré à l'adhésion, permettant au groupe d'adhérer à moindre coût s'il le souhaite, ou de s'abonner au tarif de 10 €. En substance, cela conduit à réduire le montant de l'adhésion de 10 € pour les groupes ne souhaitant pas l'abonnement à la revue.

Courbe d'évolution des groupes adhérents et des groupes membres sur les 4 dernières années:



La partie inférieure des barres représente le nombre de groupes adhérents tandis que la partie supérieure représente le nombre de groupes signataires n'ayant pas adhéré cette année-là. Si l'on observe que le nombre de groupes à jour de cotisation avait augmenté en 2012 et a diminué systématiquement en 2013 et en 2014, on constate que le nombre de groupes ayant signé la charte s'est lui stabilisé sur les trois dernières années. Cette stabilisation s'explique en partie par l'arrivée et la création de nouveaux groupes et collectifs qui a été compensée par un nettoyage du fichier. En effet un travail a été effectué sur notre base de contacts pour ne plus considérer comme groupe membre des groupes n'ayant pas répondu au bout de trois courriers. Au 28/01/2017 on décomptait environ 53 groupes qui ont été supprimés depuis 2011 pour cause d'adresse invalide. Ces groupes ne figurent bien évidemment plus sur le site.

Montant des subventions accordées aux groupes sur les quatre précédents exercices (hors fonds de solidarité) :

36 subventions en 2015/2016 : 33177€
31 subventions en 2014/2015 : 29705 €
26 subventions en 2013/2014 : 22 800 €
27 subventions en 2012/2013 : 19 500 €
27 subventions en 2011/2012 : 19 900 €
13 subventions en 2010/2011 : 11 100 €